

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-796697

164709

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11074

Société : R. A. N

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HABEL NALEK NOUNIA

Date de naissance :

20/10/1973

Adresse :

9 Rue Bachir Laalij, Val Fleuri,
20390, Casablanca.

Tél. :

0661415073 Total des frais engagés : 800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmalek N° 913 - Casablanca - Tel: 05 22 45 11 11

Cachet du médecin :

Date de consultation :

24/03/2023

Nom et prénom du malade :

HABIB NALEK NOUNIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 026 Casablanca

Le : 21/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/05/2021 3			300 Dhs	INP : 091028506 Professeur Hassan EL GHOMI Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition Diabétologie et Nutrition Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar et Avenue Abdellatif Ben Badis Centre Abdellatif Ben Badis Casablanca - Tél. n° 22 23 37 50

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		09

ANALYSES - RADIGRAPHIES

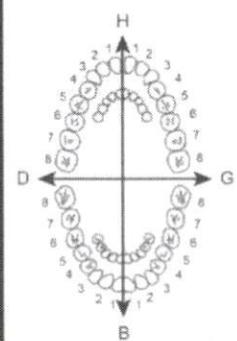
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE PATHOLOGIE DR ZOHR Dr. Hina ALATAWNA ANATOMIQUE ET PATHOLOGIQUE 12 Louvre Centre RDC Angle Rd Abdellahouen et Bachir Lassad Casablanca - Tél. n° 22 23 37 50	01/05/23		500 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

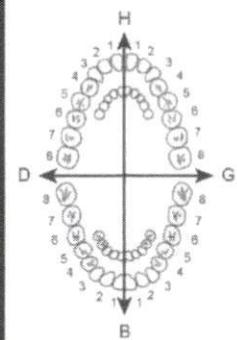
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433562
D	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و النمو
طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا

Casablanca, le : 01.03.23

الدار البيضاء في :

Mme HAB-ELMALEK MOUNIA

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

PONCTION CYTOLOGIE ECHOGUIDEE SUR LE NODULE
EUTURADS 3

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
Abdelmoumen N° 313 - Casablanca

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 - البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hind ALATAWNA

17, Louvre Center, Angle Bd Abelmoumen et Rue bachir Iaalej, App1 (Tramway, Station Abelmoumen) Casablanca
Tél. : 05 22 23 37 50 / 06 66 39 39 60 - Fax : 05 22 23 39 50 - Email : patho.ibnzoehr@gmail.com

Référence : **C30524172**

Référence ant. :

Médecin traitant : DR EL OUARDIGHI LAMIAA

Date réception : 24/05/2023

Date réponse : 30/05/2023 **à partir de 17H30**

Cytologie

Nature prélèvement : Cytoponction d'un nodule thyroïdien gauche

Total 500,00 Dhs Avance : 500,00 Dhs Reste : 0,00 Dhs

Espèce

Code Patient :

059140

Nom & Prénom :

HAB EL MALEK MOUNIA

Age : 50 ans

Sexe : F

Contenant :

Bloc : 0

Lames : 0

Flacon : 0

Seau : 0

Seringue : 0

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE IBN ZOHR

Casablanca le 24/05/2023

FACTURE N°23/2731

NOM ET PRENOM : HAB EL MALEK MOUNIA

Nature du prélèvement : Cytoponction d'un nodule thyroïdien gauche

Date du prélèvement : 24/05/2023

Montant de : 500, 00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq cents dirhams.

Signé

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hicham ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17-Louvre Centre ADC Angle
Bd. Abdelmoumen et Bachir Lalaaj
Casablanca - Tél: 0522 23 37 80

Patente N° 34708372 ICE :001864938000053 INPE :091151944